

Présentation :

Le cycle d'intervisions vise à travailler et à discuter des pratiques et questions concrètes rencontrées par les travailleurs sociaux et les juristes impliqués dans le conseil et l'orientation des personnes étrangères. Il propose pour chaque séance un travail individuel ou de groupe sur des cas concrets apportés par les participants, suivi d'une récapitulation théorique. *Les participants seront invités à soumettre leurs questions fondées sur des situations concrètes avant chacune des sessions prévues.*

Ces séances interactives s'adressent à des travailleurs sociaux et juristes actifs dans les services de première ligne des asbl. Il est indispensable que les participants disposent déjà d'une pratique des questions étudiées car la théorie ne sera pas revue systématiquement.

La participation aux séances est limitée à un groupe de **25 personnes**.

Ce cycle d'intervisions est animé par les juristes de l'ADDE asbl et des experts extérieurs.

Programme :

Cinq séances sont proposées au cours du 2^e semestre 2020 sur diverses thématiques liées au droit international privé et aux droits des étrangers :

- Jeudi 2 avril 2020 : « Le DIP à l'épreuve de la pratique »
- Jeudi 7 mai 2020 : « L'impact de l'aide sociale sur le droit de séjour »
- Jeudi 25 juin 2020 : « Quelles difficultés dans l'application du Code de la nationalité ? »
- Jeudi 17 septembre 2020 : « Le permis unique en pratique »
- Jeudi 8 octobre 2020 : « L'accompagnement socio-juridique du demandeur de protection internationale »
- Jeudi 3 décembre 2020 : « Le regroupement familial des Belges et citoyens de l'Union »

Infos pratiques :

Lieu de la formation : ADDE asbl, Rue du Boulet, 22, 1000 Bruxelles (Salle de réunion, 4^e étage)

Accès : métro : 1 et 5 (arrêt Ste Catherine) ;
bus : 29, 66 et 71 (arrêt de Brouckère) ;
tram : 3 et 4 (arrêt Bourse).

Horaires : 9h à 12h30. Accueil à 8h45.

Inscription :

Les inscriptions se font par séance et les droits d'inscription s'élèvent à 15€ par séance.

L'inscription sera effective à la réception du paiement. (Veuillez indiquer la référence « Intervisions 2020 + date(s) + nom de la personne inscrite »)
Une facture acquittée vous sera envoyée ultérieurement.



Contact :

☎ 02/ 227 42 42

✉ sylva.dersin@adde.be